

**EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS**

Nombre de membres en exercice : 27

Séance du 29 avril 2026

Nombre de membres présents : 17

L'an deux mil vingt-six et le vingt-neuf avril à vingt heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Daniel VITORINO, Maire

Ont pris part à la délibération : 22

Pour : 18

Contre : 4

Abstention : 0

Date de la convocation

17/04/2026

Date d'affichage

17/04/2026

Objet de la délibération n° 38-2026

Finances locales – Vote du budget primitif
– Exercice 2026

Présents

A. SECULA, S. MASSON, C. LAVENAN, M. MELOU, V. DROUIN,
D. FOLTRAN, S. JEANNE-BROU, A. DOUGNAC, L. GALINIER,
L. MERIEN, E. ENJALBERT, C. BOUSQUET, C. BRESSON
PAVAILLER, C. CLERGEAU, C. SCHIFANO, M.J. SCHIFANO

Absents excusés

F. BOYER, N. LAMBERT, S. FAUCON, R. MONTAGNON S. SEGHER,
G. VERDU, K. PAPON, M. CAREL, T. CAYUELA, C. DOMEZIL

Pouvoirs

G. VERDU à S. JEANNE-BROU N. LAMBERT à C. BOUSQUET
K. PAPON à A. SECULA C. DOMEZIL à C. BRESSON
S. FAUCON à V. DROUIN PAVAILLER

M. Sébastien JEANNE BROU a été nommé secrétaire

Délibération n° 07

Le budget est l'acte par lequel sont prévues et autorisées par l'Assemblée délibérante les recettes et les dépenses d'un exercice.

Considérant l'obligation de respecter les grands principes budgétaires à savoir unité, annualité, équilibre, universalité et sincérité.

Sachant que le vote du budget se fait par nature c'est-à-dire par chapitre sur la section fonctionnement et par chapitre et opération sur la section d'investissement, il est proposé au Conseil municipal le Budget primitif suivant pour l'exercice 2026 :

DEPENSES + RAR		RECETTES + RAR	
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre 011 – Charges à caractère général	1 530 810.39€	Chapitre 70 – Produits des services	520 000.00€
Chapitre 012 – Charges de personnels	2 192 540.00€	Chapitre 73 – Impôts et taxes	380 000.00€
Chapitre 014 – Atténuation de charges	0.00€	Chapitre 731 – Fiscalité locale	2 150 000.00€

Chapitre 65 – Autres charges de gestion courantes	465 231.00€	Chapitre 74 – Dotations et participations	1 280 000.00€
Chapitre 66 – Charges financières	215 000.00€	Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante	100 000.00€
Chapitre 67 – Charges exceptionnelles	5 000.00€	Chapitre 76 – Produits financiers	50.00€
Chapitre 68 – Dotations aux amortissements et provisions	5 000.00€	Chapitre 013 – Atténuations de charges	50 000.00€
Chapitre 042 – Opérations d'ordre entre section	200 000.00€	Chapitre 042 – Opérations d'ordre entre section	60 000.00€
Chapitre 023 – Virement à la section investissement	389 685.12€	Chapitre 002 – Excédent reporté	463 216.51€
TOTAL	5 003 266.51€	TOTAL	5 003 266.51€
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Chapitre 16 – Emprunts et Dettes	321 500.00€	Chapitre 10 – Dotations et fonds divers	716 813.54€
Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles	83 730.00€	Chapitre 13 – Subventions d'investissement	40 000.00€
Chapitre 204 – Subvention d'équipement	95 258.22€	Chapitre 16 – Emprunt et Dettes	0.00€
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles	(RAR) 80 585.17€ + 468 064.83€	Chapitre 165 – Dépôt et cautionnement	3 318.22€
Chapitre 23 – Immobilisations en cours <i>Op 169 – Création d'un groupe scolaire à En Caravelle</i> <i>Op 172 – Aménagement carrefour SDIS</i>	3 050 000.00€ 225 000.00 €	Chapitre 13 – Subventions d'investissement <i>Op 169 – Création d'un groupe scolaire à En Caravelle</i>	1 260 000.00€
Chapitre 040 - Opérations d'ordre entre section	60 000.00€	Chapitre 040 - Opérations d'ordre entre section	200 000.00€
		Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement	389 685.12€
Chapitre 001 – Déficit reporté	0€	Chapitre 001 – Excédent reporté	1 774 321.34€
TOTAL	4 384 138.22€	TOTAL	4 384 138.22€
TOTAL CUMULE	9 387 404.73€	TOTAL CUMULE	9 387 404.73€

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le : - 5 MAI 2026
Et publication ou notification du : - 4 MAI 2026

VU l'instruction M57 ;

CONSIDERANT l'affectation de résultat de l'exercice 2025 ;

CONSIDERANT le débat d'orientations budgétaire en date du 16 avril 2026 ;

LE CONSEIL MUNICIPAL

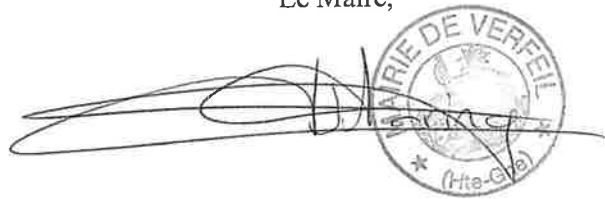
Après en avoir délibéré, à la majorité avec 18 voix POUR et 4 CONTRE

- ADOPTE le budget primitif pour l'exercice 2026 tel que présenté ci-dessus et annexé à la présente délibération ;

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire,

The image shows a handwritten signature in black ink, which is somewhat stylized and overlaps with a circular official seal. The seal is light grey and contains the text "MAIRIE DE VERFEIL" at the top and "(Hte-Gte)" at the bottom, with a small star between the two. The signature is written over the seal, partially obscuring it.